



Syndicat Mixte de la région mancelle pour le stationnement des Gens du Voyage

A lors que nous apprêtons à couler des jours tranquilles, la réforme de l'ALT (Aide à la gestion des terrains) décidée unilatéralement par Cécile DUFLOT, alors Ministre du Logement, a bouleversé la vie de notre collectivité en 2015.

En effet, la modification du mode de calcul de cette aide financière entraînait *de facto* une diminution de près de 80 000 € du montant total de l'aide de l'État à la gestion de nos terrains (- 22%). Une décision inacceptable mettant en situation délicate le SMGV et venant remettre en cause onze années d'efforts et de travail.

La démission collective des élus-es du Syndicat mixte a, dans un premier temps, conduit Mme la Préfète à prendre des mesures permettant la poursuite de notre activité notamment à travers le versement de l'aide 2016 malgré notre refus de signer les conventions nous liant avec l'État.

Par ailleurs, un travail conjoint entre le SMGV et les services de l'État a permis de réduire de moitié les pertes financières liées à la réforme de l'ALT.

Nous avons du alors faire preuve de grandes capacités d'adaptation pour franchir cette épreuve en modifiant certaines de nos pratiques pour améliorer le taux d'occupation de nos aires de stationnement et réduire nos dépenses tant de fonctionnement que d'investissement.

Je tiens à saluer le travail de l'équipe de direction du SMGV qui a su multiplier les propositions concrètes nous permettant aujourd'hui d'envisager l'avenir plus sereinement.

Je tiens également à remercier l'ensemble des élus de notre Collectivité pour la confiance qu'ils m'ont témoigné durant ces moments difficiles.

Il nous appartient aujourd'hui collectivement de poursuivre le travail entrepris en assurant la gestion et l'entretien de 236 places de stationnement réparties entre 13 aires de stationnement modernes et pratiques.

Deux défis nous attendent plus particulièrement pour l'année 2016 :

Tout d'abord, je souhaite que nous puissions solder définitivement le dossier de l'aire de grand passage qui est toujours dans l'impasse au moment où j'écris ces quelques lignes.

De même, nous devons anticiper les effets de la nouvelle carte intercommunale de la Sarthe qui conduira inéluctablement à une extension de notre périmètre d'intervention et la prise en main de nouvelles aires de stationnement.

A n'en pas douter, l'année 2016 marquera une étape importante dans la vie du SMGV.



Christophe COUNIL
Président du SMGV
Conseiller départemental de la Sarthe

✉ **S.M.G.V.**
24 rue François Monnier
72100 LE MANS

☎ 02.43.84.13.60

☎ 02.43.86.64.91

✉ smgv-lemans@orange.fr



**Pour suivre en direct les places
disponibles sur les terrains**

<http://smgv-lemans.over-blog.com/>



BILAN 2015 DU SMGV LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2015

Pour le SMGV, l'année 2015 aura été marquée par 3 faits principaux :

■ 9 avril 2015 : l'ensemble des élus du Comité syndical décide de démissionner

Les nouvelles règles d'attribution de l'ALT (aide de l'Etat au fonctionnement des aires d'accueil), suite à un décret paru le 30 décembre 2014 et applicable au 1er janvier 2015, ont mis le feu aux poudres. En effet, désormais la dotation de l'Etat est composée d'une part fixe et d'une part variable en fonction de la fréquentation des aires d'accueil. Or ces aires d'accueil ont été créées pour le « passage » des Gens du voyage et non pour favoriser la sédentarisation des familles sur ces terrains. Ces modifications ont de graves conséquences pour le SMGV : perte de recettes estimée à cette date à environ 80 000 € en 2015.

Une réunion s'est tenue avec les membres du bureau du SMGV et le Directeur du cabinet de la Préfète. La Préfète a demandé un audit financier du Syndicat Mixte par le Trésorier Principal. De plus, des courriers ont été envoyés aux parlementaires Sarthois ainsi qu'aux autres syndicats de stationnement des Gens du Voyage en France.

Les membres du comité syndical du SMGV ont refusé de signer les conventions avec les services de l'Etat et ont par la suite tous démissionné de leur fonction.

■ 1er septembre 2015 : Adhésion du Pays Belmontais

La Communauté de Communes du Pays Belmontais a demandé son adhésion au SMGV pour la gestion de l'aire d'accueil de Saint Marceau. Cette adhésion a impliqué obligatoirement la reprise de l'agent d'accueil du pays Belmontais à hauteur de 15h/semaine. Cette Communauté de Communes compte 7 905 habitants au 1^{er} janvier 2015.

Cette adhésion porte désormais à 11 le nombre de Communautés de communes adhérentes du SMGV soit 346 576 habitants. Par ailleurs, le SMGV a désormais en charge 13 aires de stationnement soit un total général de 236 places.

■ 14 décembre 2015 : Ré-installation du Comité syndical

Le bras de fer engagé avec l'Etat suite à la réforme de l'ALT ayant permis de diminuer de moitié les pertes financières du SMGV, chaque collectivité a dû redésigner ses représentants au SMGV. Le nouveau Comité syndical a été réinstallé lors de sa séance du 14 décembre 2015.

Élus-es titulaires (suppléants-es) :

- **Bocage Cénomans** Alain LEFRANC (Nathalie JARNO)
- **Canton de Pontvallain** Gérard DUFOUR, Sylvain FOURNIER (Jean-François COINTRE, Gérard ROCTON)
- **Orée de Bercé-Bélinois** Gérard LAMBET, Jocelyne VASSEUR (Nathalie DUPONT, Bruno LECOMTE)
- **Pays Belmontais** Claude MEMON (Rémi BESNARD)
- **Pays Bilurien** Yves HERRAULT, Jean-Claude GODEFROY (Josiane ROTTIER, Jean-Claude LECOMTE)
- **Pays des Brières et du Gesnois** Christian ROULEAU, André FROGER, Françoise CHÂTEAU (Patrice VERNETTES, Philippe MÉTIVIER, Michel LECOMTE)
- **Portes du Maine** Maurice VAVASSEUR, Marie-Claude LEFEVRE (Gilles YZEUX, Alain BESNIER)
- **Rives de Sarthe** Alain JOUSSE, Valérie HUART (Véronique CANTIN, François DESCHAMPS)
- **Sud-est Pays Manceau** Martine RENAUT, Jean-Luc COSNUAU (Arnault DE SAINT RIQUIER, Guy FOURMY)
- **Val de Sarthe** Thérèse GOUET, Yves TESSIER, Mickaël RENAUD (Catherine TAUREAU, Claude JOUSSE, Dominique DHUMEAUX)
- **Le Mans Métropole** Christophe COUNIL, Florence PAIN, André LE ROUX, Yves LECOQ, Catherine CHEVALIER, Elise POIRREE, Carole HEULOT, Anne PICHON (Yves CALIPPE, Annick MATHIS, Thierry COZIC, Dominique AUBIN, Éliane ANDRÉ, Claude GUIMIER, Véronique CLAVEAU-LOUVET, Alain MAUBOUSSIN).

Christophe COUNIL et Gérard DUFOUR ont été reconduits dans leurs fonctions de Président et Vice-président du SMGV (Les noms des membres du bureau sont soulignés dans la liste ci-dessus).

VIE ET GESTION DES TERRAINS

PLUS DE 87 000 € DE RECETTES « VOYAGEURS » EN 2015.



Le bilan annuel 2015 de l'activité des différentes aires de stationnement se décompose ainsi :

Aires d'Accueil	Nombre d'emplacements	Occupation moyenne des emplacements	Taux d'occupation	Nombre de ménages accueillis	Recettes encaissées
Mulsanne	15 x 2 places	10 / 15	67,69 %	45	13 316,97 €
Roëzé-sur -Sarthe	13 x 2 places	4 / 13	31,87 %	17	3 534,53 €
Saint-Jean -d'Assé	5 x 2 places	3 / 5	65,86 %	26	2 901,71 €
Neuville- sur-Sarthe	5 x 2 places	3 / 5	61,15 %	21	2 757,55 €
Yvré -l'Evêque	15 x 2 places	11 / 15	75,96 %	56	18 108,27 €
Le Mans	25 x 2 places	21 / 25	84,58 %	125	24 345,66 €
Changé	5 x 2 places	5 / 5	95,45 %	15	4 335,82 €
Champagné	6 x 2 places	5 / 6	79,59 %	26	6 706,73 €
Thorigné-sur-Dué	6 x 2 places	3 / 6	55,98 %	45	2 266,24 €
Bouloire	4 x 2 places	1 / 4	28,63 %	12	1 372,37 €
Ecommoy	5 x 2 places	4 / 5	74,30 %	14	3 132,86 €
Cérans-Foulletourte	10 x 2 places	5 / 10	52,03 %	32	4 519,75 €
Saint-Marceau	4 x 2 places	2 / 4	40,48 %	12	742,11 €
TOTAUX	118 x 2 places	77 / 118	65,23 %	446	87 040,57 €
		Rappel 2014	51,07 %	422	73 034,83 €

En comparaison avec l'année précédente, le taux d'occupation 2015 est en très forte augmentation. Une fréquentation qui tend vers une forme de sédentarisation des familles, notamment sur les grands terrains du Mans, d'Yvré-l'Evêque et de Mulsanne. Les petits terrains, quant à eux, sont fréquentés de plus en plus par les mêmes familles pendant une longue période de l'année.

Les recettes « usagers » pour l'ensemble des aires d'accueil sont donc en accroissement par rapport à l'exercice précédent (+14 005,74 €). Elles correspondent à 23 265 nuitées pour cette année 2015, soit une hausse de 3 420 nuitées par rapport à 2014.

Les tarifs applicables pour 2015 étaient les suivants :

- 0,175 € le kWh d'électricité et 2,27 € le m³ d'eau.
- 1,70 € par nuit,

Travaux 2015

Malgré la suspension de plusieurs programmes de travaux du fait des incertitudes financières, quelques-uns ont été réalisés sur les aires d'accueil et au siège du SMGV :

- Mise aux normes électriques du terrain de Mulsanne pour 10 334,88 € ;
- Remplacement de la chaudière des bureaux du SMGV pour 4 675,12 € ;
- Remplacement des serrures des bâtiments pour 964,16 €.

Aire de grands passages

Par convention entre la Ville du Mans, l'A.C.O., le syndicat mixte des 24H et le S.M.G.V., le terrain dit « aire Porsche » situé dans l'enceinte du circuit est mis à disposition pour le S.M.G.V. pour l'accueil des grands passages (missions évangéliques, événements familiaux,...).

Compte tenu des travaux effectués sur cette aire par l'A.C.O. (agrandissement et sécurisation du virage Porsche sur le circuit), aucun accueil de groupe « grand passage » n'a eu lieu au cours de cette année 2015.

En revanche, des stationnements illégitimes ont été constatés sur les communes de Le Mans, Brette-les-Pins, Allonnes ...

État du personnel pour l'année 2015

Equipe administrative de direction (3)

- *Directeur* : Étienne PLESSIS
- *Gestionnaire* : Albert LE ROUX.
- *Assistante de direction* :
Charline GUILLIER

Equipe accueil et technique (10)

- 2 assistants du gestionnaire et agents d'accueil et d'entretien suppléants : Joël CHAUVIN et Luc MARCHAND.
- 5 agents titulaires : Dominique FOUQUÉ, Gérard JEAN, Sébastien HERSENT, Patricia ROSSIGNOL, Céline VIGNON (15h / semaine depuis le 1^{er} septembre).
- 1 agent stagiaire : David LEROY (depuis le 1^{er} juillet).
- 2 emplois d'avenir : Aurélien LEROY, Aurélien BRILLANT (départ au 1^{er} aout) et Ghizlaine BOUHDIT (depuis le 1^{er} décembre).
- 2 contractuels : Erwan LE NOEN et Romuald HAQUIN.



L'équipe du SMGV : 13 agents
au service des voyageurs

Bilan financier 2015

L'exercice 2015, se solde par un excédent de fonctionnement de 148 145,43 € et un déficit d'investissement de 35 003,29 €. En intégrant les résultats antérieurs, le solde de l'exercice 2015 s'élève à 113 142,14 €.

■ SECTION DE FONCTIONNEMENT

◆ Recettes	1 037 579,87 €	
- Participation des membres (1,35 € / hab.)	457 205,85 €	44,1%
- Aide de l'État à la gestion des terrains	324 228,59 €	31,3%
- Divers et opérations d'ordre	113 480,26 €	10,9%
- Produit de service usagers	87 574,36 €	8,4%
- Atténuation de charges de personnel	55 090,81 €	5,3%

◆ Dépenses	945 288,14 €	
- Charges de personnels (12,5 postes)	498 709,71 €	52,8%
- Charges à caractère général	207 454,04 €	21,9%
- Dotation aux amortissements	154 598,68 €	16,4%
- Subvention Centre social Voyageurs 72	50 800,65 €	5,4%
- Intérêts bancaires	31 638,36 €	3,3%
- Divers	2 086,70 €	0,2%

■ SECTION D'INVESTISSEMENT

◆ Recettes	281 673,54 €	
- Dotation aux amortissements	156 198,68 €	55,5%
- Excédent de fonctionnement capitalisés	113 797,31 €	40,4%
- FCTVA	11 677,55 €	4,1%

◆ Dépenses	201 603,68 €	
- Amortissement des subventions reçues	97 810,27 €	48,5%
- Emprunts	51 509,04 €	25,5%
- Travaux sur les bâtiments	30 581,77 €	15,2%
- Renouvellement matériel de transport	17 400,00 €	8,6%
- Logiciel de comptabilité	2 170,80 €	1,1%
- Petits équipements	2 131,80 €	1,1%

Comité syndical

➤ 9 avril 2015

- Adhésion Pays Belmontais ;
- CA et compte de gestion 2014 ;
- Bilan d'activité 2014 ;
- Budget supplémentaire 2015 ;
- Modification TEP ;
- Impact réforme de l'ALT ;
- Étude sur les travaux à réaliser ;
- Convention 2016 - 2019 avec le Centre social « Voyageurs 72 ».

➤ 14 décembre 2015

- Installation du Comité syndical ;
- Travaux aire de grands passage ;
- Emplois d'avenir ;
- Bilan travaux 2015 ;
- DOB 2016 ;
- Tarifs SMGV 2016 ;
- Participation financière 2016 des membres du SMGV ;
- Régime indemnitaire 2016 ;
- Convention - Projet social « Voyageurs 72 ».

Régulièrement se tient un temps de travail entre le personnel du SMGV, le Président et le Vice-président.

Travail en réseau

Le S.M.G.V. travaille régulièrement avec le Centre social départemental Voyageurs 72, le pôle social départemental et d'autres services intervenants auprès des gens du voyage, l'Inspection Académique, la Direction Départementale des Territoires, différents services de la Ville du Mans et du Mans-Métropole et le SCOT du Pays du Mans, notamment sur les questions de la scolarisation, de stationnements irréguliers et d'urbanisation.

Il travaille également chaque fois que nécessaire avec les services de Police et de gendarmerie.

Enfin, sur la question des grands passages, le SMGV participe au réseau régional mis en place depuis 2014.